

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 4 juin 2019, à 20 h, au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls.

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2
M. Éric Girard - conseiller siège no 3
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 4
Mme Denise Houle - conseillère siège no 5
Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6

La conseillère Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1, est absente.

Est également présente :

Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 20 h.

2019-06-096

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Fabien Pelletier

Appuyée par M. Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en en laissant le point sujet divers ouvert



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

Séance ordinaire du conseil municipal
du 4 juin 2019 à 20 h

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019
 - 3.2. Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du 28 mai 2018
- 4. Administration et finances**
 - 4.1. Liste des comptes à payer
 - 4.2. Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier se terminant le 31 décembre 2018
 - 4.3. Calendrier de conservation des archives
 - 4.4. Entretien ménager des bureaux
 - 4.5. Subvention Nouveaux Horizons
 - 4.6. Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés 2019-2020
 - 4.7. Élu responsable des questions des aînés (RQA)
 - 4.8. Achat de stores
 - 4.9. Poste-Canada – Emplacement des boîtes postales sur le rang de la Rivière
- 5. Sécurité publique**
- 6. Travaux publics**
 - 6.1. Tonte de pelouse
 - 6.2. Fauchage des fossés
 - 6.3. Appel d'offre sur invitation - Rechargement
 - 6.4. Drainage au Lac Ginette
 - 6.5. Castors – 16e rang
- 7. Hygiène du milieu**
- 8. Aménagement et urbanisme**
 - 8.1. Forêt nourricière
- 9. Loisirs et culture**
 - 9.1. Soirée reconnaissance de Loisirs Sport Centre-du-Québec
- 10. Sujets divers**
- 11. Rapport des élus**
- 12. Période de questions**
- 13. Levée de la séance**

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-06-097

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2019

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2019.

Adoptée.

2019-06-098

3.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2018

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2018.

Adoptée.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2019-06-099

4.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

Revenus

Taxes	91 053,64 \$
Permis	170,00 \$
Location salle	1 085,00 \$
Infraction / amendes	150,00 \$
Machine à bonbons (10 % des revenus)	2,25 \$
Divers (photocopies)	9,30 \$
Total	92 470,19 \$

Dépenses

Paies élus	2 357,05 \$
Salaires employés	5 214,60 \$
Comptes payés	5 193,11 \$
Comptes à payer	36 405,12 \$
Total	49 169,88 \$

Adoptée

4.2 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport aux conseillers et aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

Le document est déposé et sera publié sur le site Internet de la municipalité.

2019-06-100

4.3 CALENDRIER DE CONSERVATION DES ARCHIVES

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2019-04-065, la Municipalité a déposé à *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BAnQ) un calendrier de conservation des archives pour approbation

CONSIDÉRANT QUE le calendrier soumis a été approuvé par BAnQ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Éric Girard
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le calendrier de conservation des archives qui a été approuvé par *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* et annexé à la présente résolution.

Adoptée

2019-06-101

4.4 ENTRETIEN MÉNAGER DES BUREAUX

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2019-03-047, la Municipalité a fait parvenir une offre de services à tous les citoyens via un publipostage;

CONSIDÉRANT QUE le comité « *ressources humaines* » a contacté les personnes qui ont postulés le poste d'entretien ménager des bureaux municipaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité « *ressources humaines* »;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par Mme Diane Mercier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'embaucher Madame Cécille Lafontaine pour l'entretien ménager des bureaux municipaux aux conditions convenues par le conseil municipal.

Adoptée

2019-06-102

4.5 SUBVENTION NOUVEAUX HORIZONS

CONSIDÉRANT QUE le programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés 2019-2020 accepte les nouvelles demandes de projet jusqu'au 21 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut recevoir jusqu'à 25 000 \$ pour sa demande;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande de subvention au programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés 2019-2020.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tous documents y afférent.

Adoptée

2019-06-103

4.6 PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire profiter du soutien à la réalisation de politiques et de plans d'actions en faveur des aînés - Présentation d'un projet de mise à jour MADA sur une base individuelle;

CONSIDÉRANT QUE le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé 24 avril 2019 l'appel de projets 2019-2020 du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la politique MADA de la municipalité prenait fin en 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite profiter du momentum de la démarche MADA collective initiée par la MRC d'Arthabaska avec 15 municipalités en septembre 2017, à laquelle la municipalité de Maddington Falls n'était pas éligible vu son renouvellement seulement en 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit contribuer pour un minimum 30 % du budget total, ce qui représente le temps de travail de son personnel engagé dans le processus d'accompagnement pour l'élaboration et la mise à jour des politiques MADA

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Éric Girard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Maddington Falls soit autorisée à déposer la demande de soutien sur une base individuelle dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que le maire soient autorisés à signer tout document, suivi de la demande d'aide financière, convention d'aide financière et reddition de comptes pour cette demande;

Que la municipalité désigne un élu responsable des questions aînées;

Que la municipalité de Maddington Falls contribue à la réalisation de ce projet par une contribution de 30 % de la subvention totale, en temps ressources pour la coordination du comité pour l'élaboration de la politique des aînés et du plan d'action afférent.

Adoptée

2019-06-104

4.7 ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS DES AÎNÉS (RQA)

CONSIDÉRANT l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des aînés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Maddington Falls désigne M. Fabien Pelletier comme élu « responsable des questions aînées (RQA) ». Il a pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toute question touchant aux aînés, a la responsabilité de contribuer aux travaux du comité qui contribuera à la mise à jour de la politique MADA et assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique. »

Adoptée

2019-06-105

4.8 ACHAT DE STORES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire installer des stores dans les vitrines du coin de la salle communautaire et une toile dans la fenêtre du bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission du *Marché du Store* de Victoriaville;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficie d'une subvention de 150 \$ pour l'achat de stores du député Alain Rayes;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De faire l'achat de 2 stores et d'une toile pour un montant de 618,54 \$ incluant les taxes au *Marché du Store* de Victoriaville.

Adoptée

2019-06-106

4.9 POSTE-CANADA – EMPLACEMENT DES BOÎTES POSTALES SUR LE RANG DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE *Poste Canada* a fait parvenir à la Municipalité une demande de relocalisation d'une boîte postale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité accepte la demande de *Poste Canada*.

Que la boîte postale qui était au 393, rang de la Rivière soit relocalisée au coin de la route 261 et du rang de la Rivière.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRAVAUX PUBLICS

2019-06-107

6.1 TONTE DE PELOUSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait des demandes d'offres de services pour la tonte de pelouse des terrains municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de tonte de pelouse à Andrée Brûlé pour un montant de 1 400 \$ plus les taxes applicables.

Que les modalités de paiement et le prix des tontes supplémentaires soit tel qu'indiqués dans l'offre de service datée du 22 mai 2019.

Qu'uniquement la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à demander des tontes supplémentaires.

Adoptée

2019-06-108

6.2 FAUCHAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait des demandes d'offres de services pour le fauchage des fossés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 2 d'offres de services;

CONSIDÉRANT QU' un conseiller n'est pas convaincu qu'ils ont tous l'équipement demandé (faucheuse-débrousailleuse);

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Gaétan Légaré
Appuyée par M. Éric Girard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale et secrétaire trésorière vérifie que l'entrepreneur qui a soumis le plus bas prix ait l'équipement mentionné dans l'offre de service avant de lui octroyer le contrat.

Qu'à défaut du bon équipement (faucheuse-débroussailleuse) le contrat soit octroyé à l'autre entrepreneur.

Adoptée

2019-06-109

6.3 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION - RECHARGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire recharger les rues du Lac Ginette;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le cahier de charges sur invitations soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire parvenir ce dernier aux entrepreneurs.

Que l'ouverture des soumissions aura lieu le 25 juin 2019 à 10 h 05.

Adoptée

2019-06-110

6.4 DRAINAGE AU LAC GINETTE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de rechargement auront lieu au Lac Ginette;

CONSIDÉRANT QUE certains ponceaux demandent des travaux;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux devront être faits avant le rechargement des rues;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Éric Girard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De changer le ponceau situé sur le chemin d'entrée du lac Ginette et d'installer un ponceau traversant la 2^e avenue et la 1^{ère} avenue.

De faire réparer le ponceau dans le 10^e rang qui est problématique.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire exécuter ces travaux.

Adoptée

2019-06-111

6.5 CASTORS – 16E RANG

CONSIDÉRANT QU' une municipalité voisine ont des problèmes de castors sur la *Rivière sauvage* et qu'elle a entrepris des travaux pour les trapper;

CONSIDÉRANT QUE cette rivière traverse également la Municipalité et qu'il peut y avoir des castors sur cette partie de la rivière;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire exécuter la trappe des castors si la demande est faite suite aux travaux de la municipalité voisine.

Adoptée

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2019-06-112

8.1 FORÊT NOURRICIÈRE

CONSIDÉRANT QUE certains arbres de la forêt nourricière n'ont pas survécu ou qu'ils sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE la Forêt nourricière dispose d'un budget de 200 \$ pour l'année 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Éric Girard
Appuyée par Mme Diane Mercier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser les bénévoles à faire l'achat d'un pommier pour la forêt nourricière d'un montant maximal de 200 \$.

Que la Municipalité remboursera les frais suite à la réception de la facture.

Adoptée

9. LOISIRS ET CULTURE

2019-06-113

9.1 SOIRÉE RECONNAISSANCE DE LOISIRS SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le comité de la Politique Familiale de la Municipalité a reçu une invitation pour la soirée reconnaissance de *Loisirs Sport Centredu-Québec*;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette soirée une bourse de 1 000 \$ est remis à une organisation dans chaque MRC;

CONSIDÉRANT QUE les récipiendaires des bourses devront être présents pour recevoir leur prix;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Éric Girard
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser Mme Eve-Lyne Marcotte à assister à cette soirée en tant que représentante du comité de la Politique Familiale de la Municipalité.

Adoptée

10. SUJETS DIVERS

2019-06-114

10.1 DESCENTE DES PÊCHEURS

CONSIDÉRANT QUE lors de la période de question, M. Alain Hamel a demandé la permission au conseil municipal de faire un léger ménage dans la descente des pêcheurs afin de la rendre sécuritaire en prévision de l'activité *Pêche en herbe* qui aura lieu le 9 juin prochain;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Éric Girard
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser M. Alain Hamel à rendre la descente sécuritaire pour les enfants qui participeront à l'activité *Pêche en herbe*.

Adoptée

11. RAPPORT DES ÉLUS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-06-115

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;
EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Fabien Pelletier

Que la séance soit levée à 21 h 20.

Adoptée

Ghislain Brûlé,
Maire

Stéphanie Hinse,
Directrice générale et secrétaire-trésorière